

## PROJET DE FERMES AGRIVOLTAÏQUES A VALDIVIENNE (86)

### Atelier paysage du 05/10/2023 à la Grange-aux-Groliers - Pas de Saint Martin



LES PARTICIPANTS COTE PROJET	
<b>GLHD (porteur du projet)</b>	Clémence CANTONI
	Joëlle TARICO
<b>Agrivaldivert (porteur du projet)</b>	Simon BOURDIN
	Eric AUBRUN
	Pierrick GIRAULT
	Romain SERVOUZE
	Yannick BOURDIN
<b>Paysagistes/Architectes</b>	Thomas ROGEON
	Charlotte ELKAÏM
	Sabine MADDIN
<b>SYSTRA (pour la rédaction du compte-rendu)</b>	Pauline METRAM
	Jules PIERRET

*Début de l'atelier à : 18h13*

### La communication en amont des ateliers

Afin d'attirer le plus d'habitants du territoire de Valdivienne et de mener une démarche de co-construction la plus pertinente possible, GLHD et l'association Agrivaldivert ont mené une démarche de communication sur la tenue des « ateliers paysage ». Après avoir présenté le dispositif à la mairie de Valdivienne, des mails d'invitation ont été envoyés aux participants des 3 réunions participatives d'octobre 2022 ainsi qu'à l'ensemble des acteurs du territoire rencontrés par l'équipe projet. Une entreprise externe a réalisé un boitage (1200 exemplaires) sur la commune. Ce boitage a été complété par les porteurs du projets sur les hameaux à proximité des zones de projets mais situés hors de la

commune de Valdivienne, deux semaines avant les ateliers. Une semaine avant l'évènement, deux banderoles ont aussi été disposées en bordure d'axes de circulation importants de la commune et des publications ont été faites sur [le site internet du projet](#), sur la page Facebook de la mairie le 3 octobre et sur d'autres pages Facebook locales (Les voisins de Valdivienne: <https://www.facebook.com/groups/1441442083041759> ; Chauvigny, la plus belle ville du monde ! : <https://www.facebook.com/groups/6371687098>) ainsi que dans la lettre interne à la centrale nucléaire voisine de Civaux. Les agriculteurs ont aussi mobilisé leur réseaux et disposé des affiches dans la commune, dans les principaux lieux de passage (pharmacie, coiffeur, supérettes, bars, panneaux d'affichage, école, pâtisserie). Enfin, en plus de l'annonce de l'évènement sur le site internet du projet, le journal [La Nouvelle République](#) a publié un article le 2 octobre, annonçant la démarche d'ateliers participatifs.

## Déroulé de la journée

L'atelier paysage s'est déroulé de la manière suivante : une introduction avec l'accueil des participants, la découverte de parcelles du projet puis un temps d'échange sur ces parcelles et le projet. Les ateliers se sont conclus avec des temps de travaux en sous-groupe découpés en trois temps :

- Un travail sur les ambiances et les usages,
- Un temps de travail sur la spatialité du projet, qui a mené à des propositions d'aménagement et d'intégration paysagère par les participants,
- Un temps de travail sur la toponymie du projet paysager, au regard de l'appréciation du paysage de Valdivienne par les participants.

## Les chiffres de la participation

*L'atelier a compté 28 participants dont 16 personnes extérieures au projet. 12 d'entre elles ont participé à l'atelier sur tables*

- L'atelier paysage du 05/10/2023 a rassemblé 16 participants extérieurs. Lorsque les temps de travail en sous-groupe ont commencé, il restait 12 participants, séparés en deux groupes répartis sur deux tables.
- Le correspondant local du journal *La République du centre* était aussi présent. Il a uniquement assisté à l'introduction des ateliers ainsi qu'aux balades autour des parcelles du projet.
- Les participants ont posé 7 questions lors de la découverte des parcelles du projet attenantes à la Grange-aux-Groliers. Quatre d'entre elles portaient sur les futures clôtures des parcs agrivoltaïques. Une question était relative à la surface de panneaux sur une parcelle, une autre sur l'orientation des panneaux photovoltaïques et une dernière sur l'avancée des études menées par GLHD.

## Introduction, accueil sur le site

Après avoir accueilli l'ensemble des participants chez l'agriculteur Éric AUBRUN, les membres du collectif de paysagistes/architectes/urbanistes ont d'abord fait un bref retour sur la balade commentée du 18 juin 2023. Celle-ci a permis au collectif d'appréhender le paysage mais aussi le regard des habitants sur le projet et leur territoire. De la balade, les membres du collectif retiennent

que des perceptions des paysages ont émergé telles que : les séries de paysages successives<sup>1</sup>, l'aspect multi-usage de certains lieux, mais aussi les craintes des habitants de voir des espaces privatisés.

Certaines attentes communes des participants ont été perçues lors de la balade de juin :

- L'amélioration des conditions de vie des agriculteurs
- Le nécessaire entretien des sentiers et des chemins

Enfin, de cette balade, les membres du collectif retiennent trois enjeux du projet qui ont émergé et sont communs aux participants :

- Partager une vision de l'innovation agricole
- Favoriser la biodiversité et les continuités écologiques
- Assurer le rôle de production alimentaire des parcelles agricoles.

GLHD a ensuite présenté l'avancée des études autour du projet. Un inventaire de l'état initial de la faune et de la flore a été mené sur le site durant 4 saisons. Des cartes de synthèse des données étaient disponibles afin que les participants puissent en prendre connaissance. Aussi, une étude sur les corridors écologiques a été menée et GLHD a précisé qu'il restait encore à mener une étude sur les zones humides.

GLHD a ensuite présenté les préconisations du SDIS<sup>2</sup> concernant les zones les plus proches des massifs forestiers, et pouvant être des lisières avec des adaptations à imaginer au regard des différents enjeux soulevés.



Les membres du collectif ont ensuite précisé que l'objectif de l'atelier du jour était de permettre aux participants de « Faire projet » en partageant leurs perceptions objectives des paysages. La démarche méthodologique des paysagistes dans le projet d'Agrivaldivert et de GLHD consiste à analyser le paysage en s'appuyant sur un travail méthodique et objectif à différentes échelles.

## Découverte du site de la Grange-aux-Groliers et du projet agricole

Les interventions des participants présents sont encadrés en jaune dans cette partie.

<sup>1</sup> La présence d'infrastructures énergétiques comme les lignes électriques aériennes et la centrale nucléaire de Civaux constitue une des séries paysagères de Valdivienne

<sup>2</sup> Service Départemental d'Incendie et de Secours

Les participants entament une marche sur les parcelles situées à l'ouest de la zone d'études.



Les membres de l'équipe projet (Agrivaldivert, GLHD) et le collectif ont invité les participants à se diriger vers la parcelle située au sud de la Grange-aux-Groliers. Les participants ont suivi les membres de l'équipe projet, certains en tête de file suivant les échanges, d'autres plus en retrait.

Pour cette première partie de la découverte des parcelles, l'agriculteur **Pierrick GIRAULT** s'est chargé de l'animation. Il a notamment indiqué : « *le chemin (rocheux) reflète nos terrains [...] avec le temps il s'est raviné et il ne reste que la pierre* ». Il a ensuite précisé que les agriculteurs auront besoin de toute la parcelle présentée pour mener à bien leur projet, notamment dans le cas où le projet agricole consisterait à faire de l'élevage ovin. Puis, il a rappelé la volonté des agriculteurs de pérenniser leurs exploitations puisque certains cherchent à mettre en place un jeune agriculteur sur leurs parcelles. En ce sens, la vente d'énergie produite par le projet permettra de dégager un salaire pour le futur exploitant agricole.

### Temps d'échange sur la parcelle de Jaunoux

**Un participant** demande si des panneaux photovoltaïques seront installés sur l'intégralité de la parcelle.

**Charlotte ELKAIM** répond que les espaces périphériques des champs sont des espaces de rencontre entre l'espace public et le projet agricole.

**Clémence CANTONI** ajoute qu'il y aura une distance de 10 mètres entre le bois et la future clôture, et que certaines contraintes pouvaient empêcher l'implantation de panneaux (ex : pentes). Elle explique qu'à ces 10 mètres s'ajouteront 10 mètres entretenus selon les prescriptions du SDIS.

**Un participant** souhaite savoir si l'ensemble sera clôturé.

**Éric AUBRUN** a répondu que la zone où seront les panneaux sera clôturée pour qu'ils ne soient pas accessibles aux passants.

**Un participant** questionne sur le type de grillage prévu.

Clémence CANTONI répond qu'à ce jour, différents types de grillage sont envisagés selon les enjeux de chaque parcelle.

**Un participant** demande quelle sera l'orientation des panneaux.

Joëlle TARICO lui précise que GLHD prévoit deux types de panneaux : soit des panneaux fixes et orientés vers le Sud, soit des panneaux « trackers » qui suivront la trajectoire du soleil d'est en ouest.

Enfin, Charlotte ELKAIM rappelle que le paysage rural est depuis longtemps un paysage travaillé et modelé par l'Homme et ses activités. « *Ce sont les agriculteurs qui font les paysages ruraux tes que nous les connaissons* ». Cette relation entre les activités agricoles et les paysages se retrouve dans leurs évolutions. Aujourd'hui, l'évolution des méthodes agricoles induit logiquement une évolution des paysages ruraux.

### Temps d'échange sur les parcelles de la Mortière

En arrivant sur la parcelle, Clémence CANTONI répond à un participant demandant quand les études seront mises à disposition. Elle lui indique que c'est au moment du dépôt de permis de construire, envisagé pour le printemps 2024, que les études seront disponibles

Éric AUBRUN s'est chargé de présenter cette parcelle ainsi que le projet agricole qu'il y envisage, à savoir de la culture céréalière biologique, pour laquelle il y aura une période de transition qui durera 3 ans. Il a aussi précisé que l'agriculture sur cette parcelle fonctionnerait avec deux blocs, afin de laisser un accès au « bois carré » situé au milieu de la parcelle.

**Un participant** souhaite savoir si la parcelle sera clôturée.

Les représentants de GLHD répondent que toutes les parcelles du projet seront clôturées mais que le projet paysage aidera à définir les méthodes de clôture.

*Les participants reviennent à la ferme pour commencer le travail en sous-groupes à 19H25 : 14 participants*

## Temps de travail en sous-groupes



Avant la présentation des règles du temps de travail en sous-groupes par les membres du collectif d'architectes/paysagistes, un couple de participants est parti en indiquant avoir apprécié la démarche participative du projet paysage. Cependant, expliquant être défavorables au projet, ils ont indiqué ne pas vouloir le coconstruire.

Des règles de parole sont présentées aux participants pour assurer un cadre de confiance et favoriser la qualité des échanges. Les participants restants se sont répartis en deux tables (une table de 7 et une table de 5 participants) afin de travailler sur les deux sites présentés plus tôt.

Les temps de travail en sous-groupes ont été divisés en trois temps :

- Un premier temps lors duquel, les participants devaient travailler sur les usages qu'ils ont sur les parcelles et les ambiances qu'ils y envisagent en choisissant des cartes représentant les ambiances et les usages.
- Dans un second temps, les participants ont travaillé sur la spatialité future du projet en choisissant collectivement des cartes représentant les perceptions et les aménagements potentiels donnant à voir ou non, les champs agrivoltaïques.
- Enfin, les participants ont mené un travail sur la sensorialité du projet en se demandant dans quelle mesure leurs sens pourraient être sollicités avec le futur projet.

*Temps de travail en sous-groupe (durée : 1h20min)*

## Restitution des temps de travail en sous-groupes

**Cette restitution ne constitue qu'un résumé des échanges et des travaux produits. Le travail réalisé par les participants sera intégré en détail dans l'esquisse projet réalisée par le collectif de paysagistes.**

### Restitution numéro 1 : secteur de la Mortière

Les participants ont expliqué que les parcelles étudiées se trouvent sur un espace où vivent à la fois des périurbains et des ruraux. Ils ont recensé un chemin qui a plusieurs usages (équitation, randonnée, balades). Le site concentre également plusieurs usages d'après les membres du groupe : la chasse, faire du sport, écouter le brame du cerf ou encore travailler dans les champs.

Concernant les demandes d'aménagement, les membres du sous-groupe ont demandé à **aménager la route de la Vitrierie avec des haies fruitières ainsi que de la végétation pour permettre de filtrer la vue vers le futur champ agrivoltaïque**. En bordure du bois, les participants envisagent un espace dégagé avec **un point de vue depuis le chemin de la Mortière** permettant d'expliquer le principe de l'agrivoltaïsme.

### Restitution numéro 2 : site de Jaunoux

Les membres de ce sous-groupe ont abordé les thèmes de la biodiversité et des paysages et ont appelé leur projet : « La promenade ». Certains ont expliqué avoir des craintes concernant l'influence du projet sur le paysage de la commune. Ils ont demandé à **préserver les lieux de promenade entre les parcelles du projet** afin de pouvoir continuer à se balader, randonner, aller à la cueillette (champignons, baies, fruits). Les membres de ce sous-groupe ont aussi demandé la **mise en place de haies champêtres, ainsi que la clôture des parcelles par de la végétation de différentes hauteurs** afin de réduire le visuel sur le champ agrivoltaïque.

Après avoir remercié les participants d'être venus et de s'être impliqués dans cet atelier paysage, les porteurs de projet ont invités les participants à partager un verre de l'amitié.

*Fin de l'atelier à : 21h15*